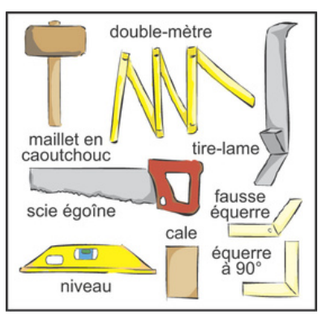
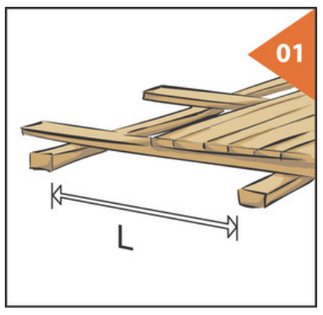
CONSEILS DE POSE PARQUET A CLOUER

FP Bois - Rabopale

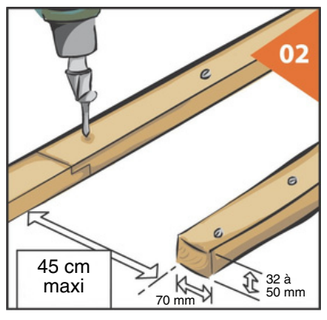


Dans une maison, la pose du plancher doit être la dernière étape de finition.
Elle s'effectue à l'hygrométrie d'utilisation finale.



Si l'écartement entre les solives (L) est supérieur à 45 cm, clouer un contre-solivage perpendiculaire aux solives.

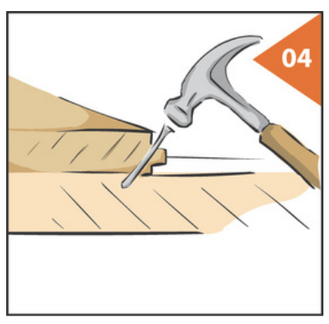
Règle pour la pose d'un parquet :
Ép. > à 20 mm : entraxe à 45 cm maxi.
Ep. < à 20 mm : entraxe à 30 cm maxi.

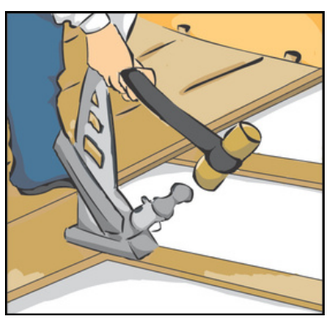


Sur sol plan, visser et cheviller un réseau de lambourdes (70 x 32 à 50 mm).
Utiliser des vis 20 mm plus longue que l'épaisseur de la lambourde.



Dans tous les cas, vérifier soigneusement la planéité de l'ossature avec une grande règle. Un jeu de 8 mm est indispensable sur la périphérie du plancher.

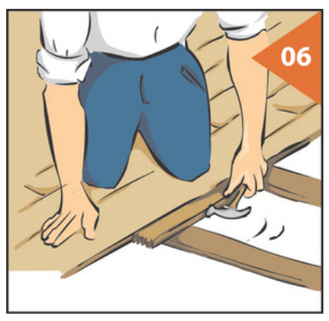




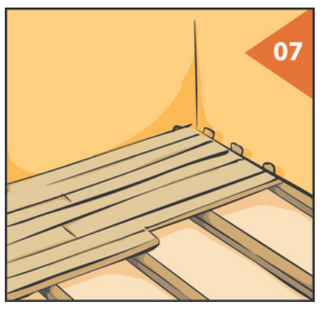
1ère possibilité : par clouage manuel.
2ème possibilité : le cloueur pour une pose rapide et facile.



La fixation du plancher sur lambourdes s'effectue par clouage en biais dans les languettes.
Utiliser des pointes de 50 mm.
Clouer la première rangée en intercalant des cales le long du mur.



Avant de clouer chaque lame, serrer bien les assemblages en interposant un morceau de plancher pour éviter de blesser le bois.
Nous vous conseillons d'utiliser une chute de parquet pour faire la cale.



Pour une pose à "coupe perdue", la distance entre les joints doit être au moins égale à la largeur d'une lame.



Découper les dernières lames à la largeur résiduelles, moins l'épaisseur du jeu.



Emboîter les lames à l'aide d'un pied de biche ou d'un tire-lame, en serrant bien les assemblages.



Aux seuils de porte, clouer une lame coupée aux dimensions sur les lambourdes ou sur les taquets scellés.



Le plancher étant posé, retirer les cales.
Le jeu périphérique sera masqué par les plinthes.

IMPORTANT

Les parquets doivent être placés à plat, sur cales, à l'abri des intempéries, non déballés et mis en dépôt dans les locaux propres, parfaitement secs et non sujets aux condensations de vapeur d'eau. Ils doivent être à l'abri des remontées d'humidité.
La vérification de l'hygrométrie de l'air ambiant doit être effectuée, de même que le taux d'humidité du parquet.

Une température de 15°C minimum et une humidité ambiante de 40 à 60% avant et après la pose sont exigées.
Retrait possible et admis de 1,5% sur la largeur.

De manière générale se conformer aux DTU 51.1.

26-10-26